REGLEMENT INTERIEUR JOUEUR/SE

- ✓ **Etre présent aux entraînements/matchs et respecter les horaires** : **PRÉVENIR L'ENTRAÎNEUR OU LE COACH EN CAS D'ABSENCE.**
- ✓ **A partir de U11 , 2 entrainements /semaine nécessaire**
- ✓ En cas d'**absences répétées ou non justifiées** dans la saison, la place dans l'équipe ne sera pas assurée pour la saison suivante.
- ✓ **Tenue de sport obligatoire** : short, tee-shirt et chaussures de sport propres et réservées à la salle
- ✓ **Respecter l'éducateur, son travail et ses choix**
- ✓ **Respecter ses coéquipiers, les arbitres et les supporters adverses** : être fair-play et refuser toute forme de violence et de tricherie. Le basket est un sport de plaisir avant tout
- ✓ Respecter les locaux mis à disposition
- ✓ Le matériel est la propriété du club : ne pas l'emprunter sans autorisation préalable
- ✓ **S'engager à participer activement à la vie du club**, en participant aux formations (arbitrage/table de marque) et en respectant les convocations fournies pour tenir la table de marque et/ou arbitrer selon le planning ou se faire remplacer si on ne peut pas assurer son tour. **Le joueur qui ne se présente pas à la convocation du week-end, sans remplaçant, sera sanctionné d'un match et reconvoqué la journée suivante.**
- ✓ Le coach se réserve le droit de ne pas convoquer un joueur pour un match
- ✓ **Ne pas apporter d'objets de valeur**. Le club se dégage de toute responsabilité concernant les pertes et/ou vols
- ✓ Tous les bijoux (montres, bracelets, boucles d'oreilles, bagues) sont **interdits** pendant les matchs et les entraînements par mesure de sécurité.

Le joueur ayant eu une faute technique dans le week end sera convoqué pour une demi-journée d'arbitrage le mois suivant.

- ✓ **Les frais de fautes techniques, fautes disqualifiantes et de commission seront à la charge du joueur, 25 € à partir de la 2e, 50 € pour la 3e, 100 € pour la 4e, 35 € pour les frais.**
- ✓ **Les dirigeants se réservent le droit d'exclure un licencié en cas de non-respect de ce règlement**

REGLEMENT INTERIEUR PARENT-BENEVOLE-TECHNICIEN-DIRIGEANT

- ✓ **Faire respecter le règlement intérieur joueur par son enfant**
- ✓ **Respecter l'éducateur, son travail et ses choix** ainsi que les dirigeants du club qui engagent leur responsabilité éducative à travers l'encadrement des mineurs et de l'apprentissage du sport et de l'école de la vie
- ✓ **Ne pas donner de consignes sportives** : c'est le rôle de l'entraîneur et/ou du coach
- ✓ **Respecter les arbitres, les joueurs adverses et les supporters adverses** : être fair-play et refuser toute forme de violence et de tricherie. Le basket est un sport de plaisir avant tout
- ✓ Respecter les locaux et le matériel mis à disposition
- ✓ **S'engager à participer activement à la vie du club**, en respectant les convocations fournies pour être responsable de salle, tenir la buvette et venir encourager l'équipe de son enfant en fonction des disponibilités et du planning défini par le parent référent
- ✓ **S'assurer qu'un responsable soit présent dans la salle aux heures prévues**. Le club ne sera pas tenu pour responsable en cas d'incident
- ✓ S'organiser auprès du groupe de parents de l'équipe afin qu'**un parent responsable de salle soit présent pendant les matchs**
- ✓ **Accompagner son enfant** et ses coéquipiers lors des matchs à l'extérieur (selon un planning défini par le parent référent ou le coach)

LE BASKET RESTE UN JEU,IL NE DOIT PAS L'EMPORTER SUR L'ENJEU